



SALONS AAB

ANNEXE à propos des PHOTOS

de vos peintures, gravures, dessins ou sculptures

Il est de votre intérêt de soigner vos photos ; ce n'est pas pour vous enquiquiner mais pour vous donner le maximum de chances. C'est aussi une forme de respect pour le jury qui doit traiter de nombreux dossiers en quelques heures.

Pour le jury nous vous demandons de nous envoyer vos photos sous format numérique (1 à 2 Mo)

Pour les tableaux, pastels, aquarelles, dessins, gravures ou toutes autres œuvres murales les photos doivent être :

- Réalisées devant un fond uni autour de votre œuvre
- De **dimensions proportionnelles** à l'œuvre proposée

Attention le non-respect des points mentionnés ci-dessus entraînera le rejet systématique de l'œuvre proposée !!!

- **Non déformées** ou faiblement déformées ; pour cela il faut se positionner correctement par rapport au tableau
- Réalisées sans flash pour éviter les reflets. Nous recommandons de placer vos œuvres à l'ombre pour réaliser vos photos (attention aux vitres des sous-verre).

Pour les sculptures trois photos minimum suivant trois axes différents sont requises et doivent :

- Être faites devant un **fond uniforme** (sans plis) et contrasté par rapport au sujet. Si un pied est utilisé ; celui-ci doit apparaître sur les photo
- Éviter au maximum les reflets.

Si vos œuvres sont retenues par le jury nous vous demanderons de nous faire parvenir des photos papiers pour la réalisation des books disposés dans les salles du salon. Elles devront être réalisées sur papier photo au format 10x15 cm.